

Melun

Session : Septembre 2017

Année d'étude : Première année de licence en Droit parcours classique

Discipline : *Introduction à l'étude des médias*
(Unité d'Enseignements Complémentaires 2)

Titulaire(s) du cours :
M. Jean-Baptiste LEGAVRE

Document(s) autorisé(s) : Aucun document n'est autorisé sauf le dictionnaire pour les étudiants étrangers.

1. 1) Quelles sont les différentes catégories de presse écrite permettant de classer les titres ? (1 point)
2. 2) Depuis quand les téléspectateurs peuvent-ils voir plus de trois chaînes ? Et quelle a été la première chaîne privée (1 point) ?
3. 3) Quelles sont les trois premières radios (hiérarchie et audience) (1 point) ?
4. 4) De quand date la loi instaurant un statut professionnel pour les journalistes (1 point) ?
5. 5) Quelles sont les caractéristiques socio-démographiques des journalistes ? (2 points)
6. 6) Qu'est-ce que signifie le concept d'« institution de presse » ? (2 points)
7. 7) Qu'appelle-t-on « l'identité discursive » d'un média (2 point) ?